



LE MOT DU MAIRE

Bonjour, le 6 octobre avait lieu une consultation des résidents et commerçants du boulevard curé Labelle pour revoir le plan de revitalisation du noyau villageois. Plusieurs commentaires ont été acheminés au conseil pour lui permettre de continuer son travail avec le ministère des Transports.

Le 18 octobre avait lieu le 4^e forum régional de la Commission des Ressources naturelles et du territoire (CRNTL) à la salle Wilfrid Macchabée. En votre nom, j'ai accueilli une cinquantaine de personnes venant de la région des Laurentides ainsi que le directeur du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF), monsieur André Lemay.

J'ai profité de l'occasion pour situer la MRC des Laurentides dans le grand territoire des Laurentides.

79 % du territoire en forêt

9 % est constitué de lacs et de cours d'eau

40 % de la MRC est constituée de terre publique

De plus, la MRC gère déjà une entente de délégation de gestion de terre publique intégrée (TPI) sur une superficie de 6 000 hectares. Une entente sur la gestion des baux de villégiature et des sablières et gravières en terre publique a été conclue récemment avec le ministère des Ressources naturelles et de la Faune. J'ai aussi abordé la volonté de gérer la forêt de proximité, ce qui représente 40 % du territoire.

Il y a eu la présentation des 26 enjeux et orientations du Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire (PRDIRT) regroupé par dimension et thématique. (Consultation sur site Web : www.crntl.com)

Le PRDIRT s'appuie sur deux créneaux d'excellence soit :

- consolider sa position de leader du créneau tourisme villégiateurs quatre saisons à l'international
- développer le créneau de l'utilisation et transformation de la forêt mixte : produits à valeur ajoutée.

Nous avons eu aussi une présentation sur la Loi 57 précisant les modifications des rôles et responsabilités des différents intervenants en matière de planification forestière.

Le 18 octobre avait lieu l'inauguration officielle de la nouvelle succursale de Promutuel l'Abitibienne. Le président provincial du mouvement ainsi que le directeur général étaient présents. Bravo pour cette belle image de rénovation pour notre Municipalité.

Le 20 octobre avait lieu une réunion spéciale de la Régie intermunicipale de la Rouge (RIDR) pour la présentation du budget. Les grandes orientations ont été présentées : que chaque municipalité paie pour la juste part des services reçus, la venue d'écocentre municipaux régionaux et municipaux. Nous avons tenu compte de la redevance au gouvernement qui a doublé depuis octobre 2010. Le budget a été accepté et doit être entériné par les MRC et les municipalités.

Le 22 octobre avait lieu le conseil des maires et en voici un bref résumé :

- Présentation des prévisions budgétaires pour 2011 en vue de l'adoption en novembre ;
- Appui de la MRC à la Municipalité de Labelle d'un projet volet 2 pour les sentiers nationaux;
- Acceptation d'une collecte sélective, recyclable auprès des industries, commerces et institutions qui débutera en juillet 2011 (ICI). La collecte se fera par étape soit environ 80 conteneurs par année sur une durée de trois ans pour un total de 240.



LE MOT DU MAIRE, SUITE...

À ne pas oublier le brunch du maire qui aura lieu le 28 novembre au profit de Centraide. Un grand spécial, la préparation sera faite par des membres du conseil. Il s'agit d'une occasion pour rencontrer les membres du conseil, de fraterniser entre amis et de faire une bonne œuvre. Aux plaisirs de vous voir en grand nombre. Billets disponibles à la réception de l'hôtel de ville ainsi qu'auprès des membres du conseil.

Le maire, Gilbert Brassard

SUIVI DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 18 OCTOBRE 2010

Voici le compte-rendu des principaux dossiers traités lors de la séance du 18 octobre 2010.

Administration, finances et ressources humaines

La Municipalité a procédé au renouvellement de l'entente relative à l'aide aux sinistrés avec la Société canadienne de la Croix-Rouge pour la période du 10 septembre 2010 au 10 septembre 2013.

Un appui à la Ville de Barkmere a aussi été donné par le conseil dans leurs démarches auprès du ministère des Ressources naturelles et de la Faune afin que la réglementation municipale puisse s'appliquer aux projets de construction de rues sur les terres du domaine de l'État.

Service de l'urbanisme, de l'environnement et du développement

Le conseil a appuyé une demande à la Commission de protection du territoire agricole relative au projet du centre équestre de la Rouge.

Le conseil a procédé à l'acceptation de deux demandes de dérogation mineure :

- Dérogation de 8.5 mètres sur la marge arrière pour permettre la construction d'un bâtiment principal sur les lots 2-12 et 2-13 dans le cadastre du village situé à proximité de la rue de l'Église (0925-79-0765);
- Dérogation de 91 centimètres sur la marge latérale droite suite à l'agrandissement du bâtiment principal sur le lot 8-1 du rang 1 dans le canton de La Minerve situé au 8384, chemin du Lac-Labelle (0022-81-8365).

Deux nouveaux noms de rue ont également été donnés suite à des recommandations de la Société d'Histoire de Chute-aux-Iroquois, soient :

- La rue de la Falaise pour la rue constituée du lot 6-6 dans le cadastre du village, situé au début du chemin Brousseau; Le chemin Augustin-Lauzon pour le futur chemin de l'axe central qui sera créé lors du contournement de la route 117.

Une résolution a également été adoptée à l'effet de diminuer la limite de vitesse à 30 km/h et d'interdire la circulation de véhicules lourds sur le chemin Baudart sauf pour la livraison locale.

Il a aussi été résolu de présenter une demande d'aide financière dans le cadre du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier, volet II, pour mettre en valeur et apporter des améliorations au sentier National du Québec pour les secteurs l'Expédition, Alléluia et l'Héritage.

Finalement, un mandat a été accordé à la firme BPR inc. pour la réalisation d'une étude de rupture pour le barrage du lac Labelle dans le but de faire baisser le niveau de conséquence de ce barrage de « moyen » à « faible », ce qui pourrait engendrer des économies pour la Municipalité.

Sécurité incendie et sécurité publique

Une autorisation a été donnée à 4 nouveaux pompiers pour suivre la formation pompier 1.

Loisirs, tourisme et famille

Un montant de 500 \$ a été octroyé à Opération Nez-Rouge pour la réalisation de ses activités au cours de la prochaine période des Fêtes.

Dans le cadre de l'élaboration de la politique municipale, incluant la démarche municipalité amie des aînés, le conseil a autorisé la création d'un comité famille- aînés (CFA) qui sera constitué de :

Janick Nantel, chargée de projet PFM - MADA
Eve Pichette-Dufresne, directrice du service des loisirs et du tourisme
Nadia Masse, conseillère responsable des questions familiales
Suzanne Rivard, organisatrice communautaire CSSS des sommets
Nancy Légaré, enseignante à l'école Le Tremplin
Andrée-Ann Legris, conseillère pédagogique au CPE l'Antre-temps
Jean-Marc Dumont, maison des jeunes de Labelle
Pénélope Moussa-Masse, représentante jeunesse
Francine Patry, représentante des aînés
Jean-Luc Delabruère, représentant famille
François Viau, représentant famille

Ce comité aura pour mandat :

- D'assurer l'élaboration de la PFM – MADA
 - De proposer un projet de politique et un plan d'action au conseil municipal;
 - D'assurer le suivi et l'évaluation du plan d'action :
 - D'assurer le lien entre les instances municipales et la communauté sur la PFM – MADA par le biais de madame Nadia Masse, responsable des questions familiales;
 - D'assister le conseil dans l'étude de dossiers susceptibles de faire l'objet de règlement ou de politique ayant une incidence sur la PFM – MADA;
 - Grâce à son expertise, de jouer un rôle consultatif et de vigilance;
 - D'identifier des stratégies pour inciter les entreprises et les organismes de la municipalité à intégrer les principes « penser et agir famille » et « penser et agir aînés »;
- De sensibiliser les décideurs à l'importance des familles dans tout le processus de décisions, et ce, quel que soit le champ d'intervention (politique, économique, social, culturel).

Le conseil a également reconduit la subvention accordée à l'école Le Tremplin pour l'achat de 200 bâtons lumineux pour l'halloween.

Compte-tenu du faible achalandage en soirée, l'horaire du bureau d'accueil touristique, qui sert de station d'enregistrement du gros gibier, a été modifié pour la période du 30 octobre au 16 novembre 2010. Les heures d'ouverture seront donc du jeudi au mardi de 9h à 17h.

Enfin, la Municipalité de Labelle sera représentée dans le cahier souvenir des 40 ans de Loisirs Laurentides.

Finalement, un avis de motion a été donné et le conseil a adopté le second projet de règlement numéro 2010-194 modifiant le règlement de zonage numéro 2002-56 afin de modifier diverses dispositions sur l'implantation des systèmes septiques non étanches.

Voici donc le résumé des principales décisions prises lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 20 septembre 2010.

Pour mieux vous informer, certains de ces dossiers font ou feront l'objet d'articles plus détaillés dans *L'Info municipale*, dans les journaux ou dans d'autres publications que vous pouvez consulter. Dans certains cas, des avis publics seront publiés légalement par leur affichage à l'hôtel de ville et à la maison de la culture. Vous pouvez aussi, pour le détail de l'ensemble des décisions du conseil ou pour prendre connaissance des règlements adoptés, visualiser les procès-verbaux et les règlements à la section « affaires municipales » du site de la Municipalité au <http://www.municipalite.labelle.qc.ca/>.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Claire Coulombe

Veillez prendre note que la prochaine séance ordinaire du conseil se tiendra le 15 novembre prochain à 20h.



Bibliothèque Lancia-Monette
819-681-3371
Nathalie Robson, POSTE 5021



Si vous désirez vous inscrire à la bibliothèque, n'oubliez pas d'apporter une preuve de résidence. L'abonnement est gratuit pour les résidents/contribuables ainsi que l'accès aux postes informatiques et au réseau Internet sans fil.

Heures d'ouverture :

Mardi : 13 h à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30
Mercredi : 12 h 30 à 16 h 30
Jeudi : 13 h à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30
Vendredi : 10 h à 12 h et 12 h 30 à 16 h 30
Samedi : 9 h à 12 h 30

Pour toutes informations, n'hésitez pas à contacter Nathalie Robson, directrice, au 819-681-3371, poste 5021 ou par courriel : biblio@municipalite.labelle.qc.ca
Vous pouvez également consulter notre page web : www.reseaubiblioduquebec.qc.ca/labelle

DE NOUVEAUX EFFECTIFS À LABELLE...

Depuis quelque temps, deux policiers sont affectés pour la zone nord de la MRC soit plus spécifiquement pour La Minerve, Labelle, La Conception.

Il s'agit de l'agent Richard D'Astous et l'agent Isabelle Brochu (au centre) qui sera également la marraine de ces municipalités. Avec l'entente initiale, il devait être dans un poste satellite à Labelle, mais tant et aussi longtemps que le poste de Ste-Agathe n'est pas construit leur lieu de départ sera Mont Tremblant.

Nous tenons également à remercier l'agent Bigras qui a été notre parrain, et ce, durant de nombreuses années. Merci!



DEMANDES DE DEROGATION MINEURE POUR L'ASSEMBLÉE D'OCTOBRE

À la séance du conseil municipal qui se tiendra le lundi 15 novembre, deux dérogations mineures seront à l'ordre du jour :

- Une dérogation de 90 centimètres sur la marge latérale droite pour l'aménagement d'une descente au sous-sol aux lots 128-P et 135-P, dans le cadastre du village situé au 7481, boulevard du Curé-Labelle;
- Une dérogation de 22,30 mètres carrés sur la superficie d'un garage annexé un bâtiment principal sur le lot 242-13, dans le cadastre du village situé sur la rue de la Montagne.

Toute personne ou organisme intéressé peut se faire entendre par le conseil relativement à ces demandes de dérogation mineure.

POLITIQUE FAMILIALE – MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS SONDAGE À LA POPULATION

C'est maintenant le temps de nous aider à dresser le portrait le plus représentatif possible de nos familles et de nos aînés en complétant le sondage « Politique familiale – municipalité amie des aînés ».

Ce sondage doit être complété à raison d'un par foyer et en le complétant, vous courez la chance de remporter un forfait familial vous donnant accès à plusieurs services et activités de Labelle. Ce tirage aura lieu lors du lancement de la politique en septembre 2011 et un coupon de participation sera inclus dans le sondage, au verso du dessin à colorier. Pour les enfants qui voudront colorier ce dessin, prenez note que tous les dessins reçus seront également exposés lors du lancement de la politique.

Voici quelques façons qui vous permettront de compléter ce sondage :

- Via la réception de l'hôtel de ville;
- Via l'école Le Tremplin, le centre de la petite enfance l'Antre-temps ainsi que les garderies en milieu familial (privée ou gouvernementale);
- Via la maison des jeunes de Labelle à la polyvalente Curé-Mercure de Mont-Tremblant (adolescent);
- Via les entreprises;
- Lors des cliniques de vaccination des 17 et 18 novembre prochain;
- Lors d'une porte ouverte aînés – famille du 4 novembre prochain;
- En téléchargement sur le site Internet de la Municipalité de Labelle depuis le 1^{er} novembre;
- Lors du dîner de l'amitié du 3 novembre prochain.

Surveillez les journaux locaux pour de plus amples informations.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à communiquer avec moi.

Janick Nantel
Chargée de projet
819-681-3371, poste 5028
loisirs@municipalite.labelle.qc.ca



SERVICE DES LOISIRS ET DU TOURISME

(819) 681-3371

EVE PICHETTE-DUFRESNE, POSTE 5009



LE DÉJEUNER DU MAIRE - 28 NOVEMBRE

Le déjeuner du maire a pour but de contribuer à la campagne de financement de Centraide Gatineau-Labelle-Hautes-Laurentides. Cette année, il aura lieu le dimanche 28 novembre à la salle Wilfrid-Machabée.

Horaire : 9 h à 13 h

Coût : Adulte : 15 \$
12 ans et moins : 7.50 \$

Points de vente : Réception de l'hôtel de ville (1, rue du Pont)
Service des loisirs et du tourisme (2^e étage
de la Maison de la culture Antoinette Malo-
Dumontier, 7393, boul. Curé-Labelle).

Dépêchez-vous à vous procurer des billets, les places sont limitées.

PROGRAMMATION LOISIRS DE L'HIVER 2011

La programmation d'hiver du Service des loisirs et du tourisme sera publiée et distribuée dans les foyers via la poste le lundi 4 janvier 2011.

D'ici là si vous avez des services à offrir pour donner des cours ou que vous avez des demandes particulières, n'hésitez pas à me contacter.

La date de tombée pour les textes est le 10 décembre 2010.

CHANGEMENT D'HORAIRE DU BUREAU D'ACCUEIL TOURISTIQUE DE LABELLE

Veuillez noter que pour la période du 30 octobre au 16 novembre 2010 le bureau d'accueil touristique sera ouvert de 9 h à 17 h tous les jours de la semaine, sauf le mercredi où il sera fermé, et ce, pour répondre aux besoins des touristes et des chasseurs pour l'enregistrement du gros gibier.

TAI CHI – RELAXATION

Mouvements lents qui favorisent une liberté du corps et de l'esprit, et augmentent votre vitalité. Un temps pour SOI !

Suite à la grande popularité des cours, si vous désirez réserver votre place pour la prochaine session, vous êtes invité à téléphoner au 819-688-2777. Nous prenons votre priorité d'inscription dès maintenant!

Venez apprendre des exercices terre à terre, qui feront une différence dans votre quotidien, en plus de favoriser une meilleure santé globale. Parlez-en à ceux qui suivent ces cours. Venez vivre découvrir votre potentiel inné.

Prenez quelques minutes pour réserver votre place.

Sylvie Berthiaume, plus de 30 ans d'expériences en diverses approches corporelles de mieux-être 819-688-2777



DÉNEIGEMENT

Le service des travaux publics vous remercie à l'avance de penser à mettre en pratique les bonnes habitudes, prise à chaque hiver, pour obtenir un déneigement efficace et moins coûteux tout en améliorant la sécurité des citoyens.

Le stationnement est interdit sur les chemins publics de la Municipalité pendant la période du 15 novembre au 23 décembre inclusivement, du 27 au 30 décembre inclusivement et du 3 janvier au 1er avril inclusivement de chaque année, entre minuit et 7 h du matin. Cette interdiction relève du **règlement municipal 2000-30, article 24** et tout contrevenant commet une infraction passible d'une amende minimale de 30 \$.

Veuillez noter qu'il est strictement interdit de se départir de la neige contenue dans vos entrées privées en l'entassant sur les trottoirs ou en la déplaçant dans la rue sur les bancs de neige opposés à votre domicile tel que mentionné dans le **règlement municipal 2000-32 article 21** et vous pourriez être passible à une amende minimale de 100 \$. Évitez de mettre les poubelles sur les trottoirs ou dans la rue et maintenez l'accessibilité aux bornes-fontaines.

Le respect de ce règlement nous aidera à mieux accomplir notre travail et le Service des travaux publics tient à vous assurer de sa collaboration pour minimiser les inconvénients occasionnés par le déneigement.

Merci à l'avance pour votre collaboration habituelle.

Marc Ethier, directeur des travaux publics



LE PARE-FEU DU CHEF



Les feux de l'automne

Hier, Albert a reçu son bois de chauffage pour l'hiver. Il a commencé à l'entreposer dehors, loin de la maison. Il s'est assuré qu'il est bien sec en vérifiant la présence de larges fissures aux extrémités des bûches. Il entrera quelques brassées à la fois durant la période d'utilisation de son poêle à bois. Lorsqu'il aura terminé de l'entasser, Albert couvrira ses bûches afin de les protéger des intempéries. Du bois humide brûle mal et augmente les dépôts de crésote.



Notre ami s'est aussi bien informé sur la bonne utilisation de son appareil de chauffage d'appoint. Il l'a d'abord fait inspecter par un professionnel. Il a aussi fendu son bois en bûches de petites tailles. Ainsi, elles brûleront plus proprement, étant exposées aux flammes sur une plus grande surface. Il sait aussi qu'il doit faire entrer assez d'air dans la cheminée pour que les flammes soient propres et vives, ce qui donne une combustion complète et donc moins de fumée. Et moins de fumée veut dire moins de crésote. La crésote est un liquide contenu en gouttelette dans la fumée dégagée par le bois lors de sa combustion. Ce liquide durcit en refroidissant et s'agrippe aux parois de la cheminée et augmente les risques d'incendie. Il ne fait pas brûler trop de bûches à la fois : mieux vaut en brûler moins à la fois et en ajouter plus souvent. Il a fait ramoner sa cheminée le printemps dernier car il sait que s'il laisse des dépôts dans son installation, l'air humide de l'été entraînera la corrosion des pièces d'acier.



Comme Albert aime beaucoup les attisées (c'est plein de charme et de romantisme), il s'est procuré un détecteur de monoxyde de carbone. Il sait bien que l'avertisseur de fumée ne peut pas le protéger des vapeurs toxiques du CO que son installation peut produire. Parlant d'avertisseur. Ce matin, alors qu'il buvait son café matinal, Albert s'est rappelé la publicité sur la Semaine de la prévention des incendies qu'il a vue la veille au cinéma. On y parlait des avertisseurs.



Pas de pile. C'est tragique.

Sur sa liste de travaux, il a donc inscrit la vérification du bon fonctionnement de son avertisseur de fumée. Voici ce qu'Albert sait du bon usage de cet appareil : il doit en installer un à chaque étage de sa demeure, y compris au sous-sol. Un avertisseur de fumée doit être placé dans les corridors, près des chambres à coucher, à au moins 10 cm du mur s'il est placé au plafond ou 10 cm du plafond s'il est placé au mur.

Puisque Albert dort la porte de sa chambre fermée, il doit également en installer un dans cette pièce. Il doit aussi placer son avertisseur de fumée à un mètre de la porte des pièces où circule généralement beaucoup de vapeurs d'eau et de cuisson ou de la fumée, comme la salle de bain, la salle de lavage ou la cuisine. Ainsi, l'appareil se déclenchera moins facilement. Si des « bips » sonores intermittents se font entendre, Albert sait qu'il doit alors remplacer la pile. Il sait aussi que son avertisseur de fumée a une durée de vie d'environ 10 ans et que les recommandations du fabricant sont inscrites sur le boîtier de son appareil.

Après ce dur labeur, Albert peut enfin se reposer. C'est la satisfaction du travail accompli et de savoir les siens en sécurité. Le souper mijotant, il contemple en agréable compagnie, le coucher de soleil qui mélange ses couleurs d'or et de rubis aux bronzes et cuivres de la nature, apothéose de cette journée, et de cette saison splendide.

Votre service sécurité d'incendie fera la sécurité des quartiers lors de l'halloween. N'oubliez pas d'être visible, avec des couleurs voyantes et une lampe de poche pour le soir.

Soyez sécuritaires et bonne halloween!

le directeur du service

Stephen Potts
SSI de Labelle

DATE DE TOMBÉE DE LA PROCHAINE

Info municipale

Merci de nous aider à vous offrir un
petit journal local qui nous ressemble.

Date de tombée
12 novembre 2010

Date de parution
2 décembre 2010

SERVICE D'URBANISME

Marc Blaqui re, poste 5007; Charle Elie Barrette, 5008; Martin Ouimet, environnement, poste 5031
Ginette Cormier, secr taire, 5001

R glementations sur l'abattage d'arbres

Dans un souci de prot ger nos arbres, si vous pr voyez abattre un ou des arbres, vous devez **au pr alable en faire la demande aupr s du Service de l'urbanisme et de l'environnement**.

En tout temps, le requ rant doit justifier sa demande. (La demande de certificat d'autorisation d'abattage d'arbres est disponible   la Municipalit ).

  l'int rieur des espaces naturels   pr server ou des espaces libres, l'abattage d'arbres peut  tre autoris  exclusivement pour les raisons suivantes :

- l'arbre doit  tre mort ou atteint d'une maladie incurable ou en d clin;
- l'arbre doit repr senter un danger pour la s curit  des personnes;
- l'arbre risque de causer des dommages   la propri t  priv e ou publique;
- l'arbre doit n cessairement  tre abattu dans le cadre de l'ex cution de travaux publics;
- l'arbre doit n cessairement  tre abattu pour la r alisation d'une construction ou d'un ouvrage autoris  par le pr sent r glement.

Il est strictement d fendu de d truire ou d'endommager un arbre existant ou plant  sur la propri t  publique ou priv e. Lorsqu'un ou des arbres sont abattus, il pourrait  tre exig  de les remplacer afin de respecter le pourcentage d'espace naturel tel que prescrit   la grille des usages et normes.

Un permis peut  tre accord  si l'abattage est l gitime et s'il n'enfreint pas la r glementation. Toute coupe d'arbre non autoris e entra nera une amende de 300 \$, frais en sus.

Le chauffage au bois

Pour la plupart d'entre nous, un feu de foyer signifie une soir e tranquille   se relaxer,   contempler les mille et une lueurs de la flamme dansante en  coulant avec ravissement le cr pitement des b ches dans la chemin e...



Mais   quel prix?

Qu'elles proviennent d'un po le   bois, d'un foyer ou d'un feu de camp, les fum es qui s'en d gagent ne sont pas aussi « inoffensives » qu'on voudrait bien le croire. Selon Environnement Canada, un po le   bois non certifi   met autant de particules fines dans l'atmosph re en neuf heures qu'un po le certifi  fonctionnant soixante heures ou une automobile de type interm diaire parcourant 18 000 km en un an.

Le chauffage au bois repr sente une source importante de contaminants dans l'atmosph re : monoxyde de carbone (CO), compos s organiques volatils (COV), particules fines (PM), oxydes d'azote (NO_x) et hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP). La fum e d gag e par la combustion du bois est pr sente   l'ext rieur comme   l'int rieur des maisons.

Dans les quartiers o  le chauffage au bois est r pandu, l'exposition aux contaminants provenant de la fum e des chemin es peut avoir des effets n fastes sur la sant  des r sidents.

La situation au Qu bec

Au Qu bec, le chauffage au bois r sidentiel est responsable de la moiti  des  missions de particules fines provenant des activit s humaines. Sur le plan local, la contribution   la pollution caus e par ce type de combustion peut  tre beaucoup plus importante. Le nombre d'installations de chauffage au bois est en progression au Qu bec. Les donn es de Statistique Canada montrent que le nombre de logements dans lesquels on a recours au chauffage au bois a augment  d'environ 60 % de 1987   2000. Durant cette m me p riode, l'augmentation du nombre de logements  tait de moins de 20 %.

Effets de la fum e sur la sant 

Les particules  mises par le chauffage au bois sont de tr s petite taille, soit moins de 2,5 microns, ce qui leur permet de p n trer profond ment dans les voies respiratoires et de nuire   leur fonctionnement.

Source : <http://www.mddep.gouv.qc.ca/air/chauf-bois/index.htm>

ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

L'ARBRE DU PARTAGE—REMERCIEMENTS

Les 3-4 et 5 septembre derniers se tenait la vente de garage – lave-auto au profit de l'Arbre du partage. Nous tenons à remercier tous les gens qui sont venus nous encourager et faire en sorte que cette 3^e édition soit un véritable succès. Ces deux activités nous ont permis d'amasser plus de 2 200 \$ qui seront investis dans nos prochaines activités. Surveillez les prochaines éditions de **L'Info Municipale** pour plus d'information.



Un gros merci également aux membres de l'Église évangélique de Labelle et à la Maison des jeunes de Labelle qui ont accepté de mettre la main à la pâte avec nous cette année. Sans oublier la généreuse contribution de Réjean et Denise Éthier du Lave-auto libre-service de Labelle. Sans eux, nous n'aurions pas connu le même succès.

À tous et à toutes on vous dit : « À l'année prochaine! »

ASSOCIATION DE CHASSE ET DE PÊCHE DE LABELLE

L'Association de chasse et de pêche de Labelle vous invite à son tournoi de panache et souper de fermeture de la saison qui se tiendra le 27 novembre 2010 à compter de 18 h 30 au centre communautaire de Labelle (souper fesse de bœuf). Les billets sont en vente auprès de vos directeurs au coût de 20 \$.

Pour tous nos membres, la mesure de vos panaches (orignal et panache) se fera le 20 novembre au Dépanneur de Labelle de 8 h à 12 h, vos feuilles d'enregistrements sont obligatoires, bienvenue à tous.

À surveiller dans les prochaines publicités, nous organiserons une soirée de film de chasse pour le 11 février 2011. À suivre!

Bonne fin de saison à tous!

Claude Thibault



LA BELLE CULTURE

Retour sur la Journée de la Culture

Le 25 septembre a eu lieu la première édition de la Journée de la culture organisée par La Belle Culture. Bien qu'au début le comité était mitigé concernant le taux d'inscription aux activités, c'est à la dernière minute que les jeunes ont manifesté leur intérêt et ce fut un réel succès.



C'est 13 jeunes qui ont participé à l'atelier de décoration de biscuits, 2 à celui des cartes brodées avec le Cercle de Fermières et 15 à celui de peinture sur tissus.

Ensuite a eu lieu le Salon des Métiers d'Art Jeunesse auquel ont participé : Sarah Clément, Marianne Boivin, Pénélope Moussa-Masse, Aïcha Moussa-Masse et la Maison des jeunes. Peinture, bijoux, biscuit, et autres petits trésors étaient au rendez-vous.

L'avant-midi s'est terminé avec la Belle Relève, spectacle de variétés amateur. Dans la catégorie des 10 ans et moins, Catherine Brassard a gagné un panier-cadeau d'une valeur de 150 \$. Dans la catégorie des 11 à 18 ans Laurence Labonté, Sophie Jubinville-Savard, Charlene Vézina ont participé et c'est Alex Flamand qui a gagné le prix de 150 \$ en argent. Dans la catégorie des 19 ans et plus, c'est Josée Michauville qui a gagné un chèque-cadeau d'une valeur de 200 \$ au Grand Lodge.

Finalement, le Comité tient à remercier ces commanditaires soit Le Grand Lodge, la Place du Bonbon, La Promenade et Barabille.

Nous avons déjà hâte d'organiser l'édition 2011 et de découvrir de nouveaux talents!!!

Exposition artisanale de Labelle - 12, 13 et 14 novembre

La Belle Culture organise, les 12, 13 et 14 novembre prochain, une exposition artisanale qui aura lieu au gymnase du centre communautaire (29 rue du Couvent).

On vous y attend en grand nombre!

Horaire : Vendredi 12 novembre de 18 h à 21 h
 Samedi 13 novembre de 10 h à 17 h
 Dimanche 14 novembre de 12 h à 16 h

Information : Louise Gaudreau au 819-686-2173.

CERCLE DE FERMIERES LABELLE



C'est avec une grande solidarité que tout le monde a mis la main à la pâte pour réussir le 75^e anniversaire du Cercle de Fermières Labelle. Un gros merci à la Municipalité de Labelle, à la Caisse populaire Desjardins Labelle-Nominingue et au député Sylvain Pagé de nous avoir aidés financièrement.

Grâce au soutien que nous avons reçu, notre journée du 3 octobre a connu un réel succès. La messe, orchestrée par Carole Beaudry, célébrée par Yvon Pépin, prête et chantée fut de toute beauté. « La fermière d'aujourd'hui aime la vie... », chanson, paroles-musique, de Carmen Pelletier-Piché, pour débiter et « Je voudrais qu'en vous voyant vivre... » pour terminer. À l'orgue, Céline Gélinas.

Merci à Gilbert Cholette de la Société d'histoire de Chute-aux-Iroquois et à Nathalie Robson de la bibliothèque Lancia Monette de nous avoir permis d'exposer nos « Anciens Trésors » et nos livres et revues des CFQ.

Ce fut de vraies retrouvailles, tout le monde était heureux, l'après-midi à la Marmite Magique. Les anecdotes de toutes et chacune ont fait passer l'après-midi magiquement. Cinq anciennes présidentes du cercle étaient présentes : Andréa Lyras, Colombe Charrette, Madeleine Nantel, Claire Davis et Manon-Rose Venne. Manon-Rose est présentement secrétaire du cercle.

Prochaine assemblée :

Mercredi 10 novembre 2010 de 13 h à 16 h à la salle Wilfrid-Machabée (mini atelier : décoration de Noël) rien ne vous oblige à participer aux activités suivantes...

- Art textile : sous-plat, pointe folle
- Art culinaire : sauce caramel (recette au choix)
Ne pas oublier les petits trésors du mois...

Les ateliers : Les mercredis 17 et 24 novembre de 13 h à 16 h, salle Valiquette.

Vous pouvez venir nous rencontrer, pas besoin d'être membre, vous êtes les bienvenues.

Information : Nicole (819) 686-1412

CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DES SOMMETS CENTRE DE SERVICES EXTERNES MONT-TREMBLANT/LABELLE

Horaire des présentations dans les communautés
Conférences interactives

Lieu : Club de l'Âge d'Or (1, rue du Pont, Labelle)
Heure : 9 h 30 à 11 h 30
Date : 24 novembre 2010
Sujet : Les Services
Suivi d'un atelier
Animatrice : Kathleen Gagnon, Psycho-éducatrice

COMPTOIR D'ENTRAIDE DE LABELLE

Vente d'hiver 2010

Vente d'hiver à demi-prix du 8 novembre au 12 novembre

Paniers Noël

Vous pouvez donner votre nom pour les paniers de Noël du 15 novembre au 8 décembre. Pour ce faire, vous devez remplir un formulaire au Comptoir d'Entraide. Les paniers seront distribués le 23 décembre.

127, rue du Collège à Labelle
819-686-1878

Venez nous voir!



COMITÉ DES LOISIRS DE LABELLE

Guignolée - 4 décembre



Pour aider les lutins et le Père-Noël dans leur travail, une guignolée est organisée le samedi 4 décembre à compter de 15 h. Soyez généreux!
Information : Service des loisirs et du tourisme



Dépouillement de l'arbre de Noël - 18 décembre

Le Père Noël a déjà commencé ses préparatifs pour sa distribution de cadeaux et il prépare également sa visite à Labelle.

Date : Le samedi 18 décembre

Lieu : Gymnase du centre communautaire

Âge : 0 à 10 ans

Coût : Gratuit

Inscription : Par téléphone au service des loisirs et du tourisme de la Municipalité au 819-681-3371 poste 5009
Nous avons besoin des informations suivantes : Nom de l'enfant, date de naissance, âge, nom du parent et numéro de téléphone

Au plus tard le 3 décembre 2010

PAROISSE NOTRE-DAME-DE-LA-ROUGE COMMUNAUTÉ LA NATIVITÉ-DE-MARIE



PAROISSE NOTRE-DAME-DE-LA-ROUGE
Communauté La Nativité-de-Marie

25, rue du Couvent
Labelle (Québec) J0T 1H0
819 686 2023

COUP D'ŒIL DE VOTRE PAROISSE

Tu n'as jamais fait de catéchèse ?

« Laisse-moi te raconter 1 »

Le 3^e lundi du mois de 15h10 à 16h30

Prochaine rencontre le 15 novembre 2010

Tu as déjà fait de la catéchèse ?

« Laisse-moi te raconter II »

Le 2^e vendredi du mois de 15h10 à

16h30

Prochaine rencontre le
12 novembre 2010

Tu as fait ta première communion ?

« Rencontrer Jésus et ses témoins »

Le 3^e jeudi du mois de 15h10 à

16h30

Prochaine rencontre le 18
novembre 2010

Le projet « confirmation »

4^e mardi du mois de 18h30 à 20h30

Prochaine rencontre le 23 novembre 2010

Toutes les rencontres ont lieu au presbytère de Labelle.

Il est toujours temps de te joindre au groupe

Tu m'appelles au presbytère : 819 686-2023 ou 819 686-5551

Carole Beaudry

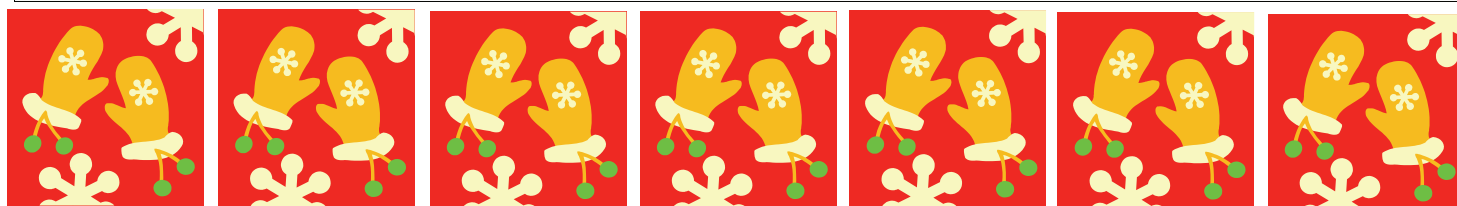
BIENVENUE à TOUS!!!

Un petit message. As-tu payé ta dîme?

Malgré les changements apportés à la Paroisse, il reste des dépenses à couvrir entre autre; téléphone, papeterie, photocopieur, dépenses reliées au culte etc....

Oui! Votre support est utile et nécessaire pour assurer une continuité et une paroisse en bonne santé financière.

Un grand MERCI pour votre appui.



CALENDRIER DES ACTIVITÉS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES

Mois	Date	Heure	Activités	Organisme	Lieu
11	10	13h à 16h	Assemblée	Cercle de Fermières de Labelle	Salle Wilfrid Machabée
11	12, 13 et 14		Exposition artisanale de Labelle	La Belle Culture	Gymnase du centre communautaire
11	08 au 12		Vente demi-prix	Comptoir d'Entraide	
11	12		Date de tombée—prochain Info municipale	Municipalité de Labelle	
11	15	20 h	Assemblée du conseil	Municipalité de Labelle	Salle Wilfrid Machabée
11	17 et 24	13h à 16h	Ateliers	Cercles de fermières de Labelle	
11	24	9h30 à 11h30	Conférences interactives—les services	Club de l'Âge d'or	Salle de l'Âge d'or
11	27	18 h 30	Tournoi de panache	Association chasse et pêche	Centre communautaire
11	28	9 h à 13 h	Déjeuner du maire	Centraide Gatineau-Labelle-Hautes-Laurentides	Salle Wilfrid-Machabée
12	02		Parution Info municipale décembre 2010	Municipalité de Labelle	
12	4	15 h	Guignolée	Comité des loisirs de Labelle	
12	10		Date limite pour textes—programmation loisirs hiver 2011	Service des loisirs—Municipalité de Labelle	
12	13		Assemblée spéciale du conseil budget	Municipalité de Labelle	Salle Wilfrid Machabée
12	18		Dépouillement de l'arbre de Noël	Comité des Loisirs de Labelle	Gymnase du centre communautaire
02	11		Soirée de film de chasse	Association chasse et pêche	

